

CONSEIL D'ÉCOLE n°1

17 Octobre 2019 À 18h00

ECOLE MATERNELLE de FRONTONAS

Présents :

Parents d'élèves de maternelle : MM. RIVAT Johann, JOLY Antoine, RIQUELME-VENET Tania
Mairie : Mmes BARBIER Annie, Madame Anne AUVERNET
Enseignants de maternelle : Mmes GILBERT, MABILAIS Claire, MASINI Candia, M. Romain VALLIER
Atsem : Mme BLACHON Isabelle

Excusés :

Mme TOUGUY Claire (I.E.N. de B-J 3), Mme Merle Annick (maire),
Mmes PELLER Nathalie, MARTINET Véronique (Atsems)
Mme MARTINEZ Nolwenn

Secrétaires de séance :

Mmes Mabilais, Masini, Gilbert

Présentation des membres

Rappel de l'ordre du jour

- Rôle et attributions du conseil d'école
- Elections des délégués de parents d'élèves : résultats/ vote nouvelle procédure
- Rentrée 2019 : effectif /organisation des classes/ règlement intérieur
- Présentation des bilans des comptes coop
- Projet d'école et organisation des APC
- Exercices de sécurité
- Travaux / Equipements
- Questions diverses présentées par les parents

1. Rôle et attributions du conseil d'école

- Le conseil d'école est constitué pour un an.
- Il est composé du conseil des maîtres, du conseiller municipal chargé des affaires scolaires, des représentants élus des parents d'élèves et parfois du délégué départemental de l'éducation chargé de visiter les écoles. Nous n'en avons pas sur la circonscription. Le maire et l'inspecteur de l'éducation nationale sont également conviés à cet échange mais sont rarement disponible.
- Il se réunit une fois par trimestre. Pour cette année, les dates retenues sont les mardi 19 mars et jeudi 4 juin 2020.
- Il adopte le projet d'école, établit le projet d'organisation de la semaine scolaire (dans des cas particuliers où la situation locale le demande), vote le règlement intérieur de l'école, donne son avis sur toutes les questions concernant le fonctionnement de l'école (dont les activités périscolaires, la restauration scolaire, les actions pédagogiques et l'utilisation des moyens), donne son accord sur l'organisation d'activités complémentaires.

2. Résultats des élections des délégués de parents d'élèves.

Résultats :

Les élections ont eu lieu vendredi 11 octobre 2019.

3 TITULAIRES : Mmes MARTINEZ Nolwenn, RIQUELME-VENET Tania, M. RIVAT Johann,

et 1 SUPPLEANT : M. JOLY Antoine

126 inscrits	91 votants	soit 72.22 % de participants
	6 blancs ou nuls	
	85 suffrages exprimés	

Nous félicitons les familles pour leur forte participation.

Nous pensons que les quelques bulletins nuls, sont dus à une mauvaise compréhension du système de vote. Pourtant les parents font remonter que les explications de la procédure sont particulièrement claires...

Changement de procédure de vote :

Nous avons la possibilité de proposer pour 2020-2021 uniquement le vote par correspondance, ce qui simplifierait la tâche des parents élus lors des élections. Ces derniers n'auraient plus de permanence à faire durant l'ouverture du bureau mais simplement le dépouillement.

Le conseil d'école doit se prononcer pour dire s'il est favorable à ce changement.

Vote :	
<u>POUR l'unique vote par correspondance:</u>	<u>CONTRE, c'est-à-dire maintien de la permanence:</u>
Enseignants : 4/4 Mairie : 0/0 * Parents : 3/3	Enseignants : 0/4 Mairie : 0/0* Parents : 0/3
Décision : Le vote des parents d'élèves aura lieu uniquement par correspondance désormais.	

* Une réunion majeure concernant « le Très Haut Débit THD Isère » n'a pas permis aux représentants municipaux d'être présents sur toute la durée du conseil d'école. Les questions des représentants des parents ont d'abord été abordées.

3. Rentrée 2019 : Effectifs / organisation / Règlement intérieur

Effectifs :

Une belle rentrée, enfants agréables, équipe impliquée :
3 classes qui réunissent 69 élèves à ce jour dont 20 PS, 26 MS, 23 GS.

Organisation

Répartition

1^{ère} classe : 20 PS avec Véronique GILBERT

2^{ème} classe : 24 élèves soit 13MS et 11 GS avec Candia MASINI et Romain VALLIER

3^{ème} classe : 25 élèves soit 13 MS et 12 GS avec Claire MABILAIS

Ce qui fait une moyenne de 23 élèves par classe.

Deux enfants arriveront en PS en cours d'année : un élève en janvier 2020, un autre en avril 2020.

Aménagement du temps scolaire

L'instruction est désormais obligatoire dès septembre de l'année dès 3 ans

Dix enfants ont fait une demande d'aménagement du temps scolaire, pour rester à la maison l'après-midi. Cette demande a été transmise à Madame l'inspectrice. Ces enfants intégreront progressivement l'école. En période 5, il serait souhaitable que tous les enfants soient présents à l'école l'après-midi.

Un enfant de MS en situation de handicap, n'est actuellement scolarisé que le matin, cet aménagement proposé par l'équipe éducative est validé par notre inspectrice.

Nous sommes heureux d'accueillir deux enfants du voyage en PS suite à la visite des directrices maternelle et élémentaire sur l'aire d'accueil.

Personnels :

Le maître Romain VALLIER complète le temps partiel thérapeutique de Madame MASINI.

Une AVS, Nadia Bouazouni, stimule avec bienveillance un enfant de PS.

Une stagiaire, Charlotte Plantin a fait sa demande de stage. Elle sera présente à partir du 9 décembre en alternance.

Règlement intérieur

Pas de changement. Nous rappelons simplement les modifications du règlement intérieur adoptées en 2018 :

Dans la partie **Rythmes et horaires** :

« Ouverture : **8h20 et 13h35**. Sortie : précisément à **11h45 et 16h30**. A 8h30 et 13h45 les portes seront fermées, les adultes devront être ressortis, les élèves en classe. »

« Il est recommandé aux familles d'anticiper l'imprévu : échanger ses coordonnées avec ses proches ou personnes de confiance dès la rentrée. Ainsi, en cas de retard, la personne contactée en dernière minute pourra récupérer votre enfant, dans le respect des horaires. »

4. Présentation des bilans des comptes coop

Les bilans des comptes COOP ont été projetés et présentés. Voici un bref résumé :

Dépenses :

Spectacle Noel : Julien et les copains du monde, Thomas Bouchardy : 340euros
Sortie au musée Mainssieux à Voiron, 2 cars : 907 euros
Sortie au Parc des oiseaux à Villard-les-Dombes : 2224 euros
Ateliers cuisines du monde : 100 euros environ
Livres pour le projet sur les 5 continents : 100 euros environ
Don au téléthon, vente de tabliers
Egalement, fournitures de classes, jeux éducatifs pour les décroisonnements, ustensiles et matériels de cuisine, jeux de cour, matériel salle de motricité.

Recettes :

Mairie, Sou des écoles 3000€, Vente des ateliers gâteaux, Loto des écoles, Photo de classes, participation à la Coopérative scolaire des familles, cotisation OCCE (organisme de vérification des comptes), ...

Les comptes sont consultables par tous sur simple demande à la directrice.

5. Projet d'école, projets associés & organisation des APC

Axe 1 : Amélioration des résultats au regard des compétences du socle commun

Décloisonnements pour les GS, répartis en 4 groupes :

- Ateliers sciences (Sciences à vivre) deux fois par semaine : Les ombres, l'air, atelier sur les dangers domestiques, l'eau en période1
- Ateliers mathématiques (Accès) deux fois par semaine et jeux mathématiques de plateaux ou de cartes.
- Ateliers en langage oral et écrit tous les après-midis : compréhension (la Cigale), phonologie, production de phrases, traitement de textes.

Décloisonnements pour les MS, chaque semaine

- Ateliers : jeux mathématiques et sciences 1 fois par semaine.
- Ateliers de compréhension orale (la Cigale) et le geste graphique deux fois par semaine.

Axe 2 : parcours éducatifs (artistique et culturel, citoyen, éducatif de santé)

En cycle 1 : La maternelle travaille chaque année le langage et la culture autour d'un thème fédérateur.

L'année passée, le thème portait sur un voyage culturel « Partons à la découverte des cinq continents ».

Cette année est une année en musique. Voici les projets culturels :

- Sortie scolaire au Moulin guitare, le 7 octobre 2019
- Chorale d'école lors de la fête de Noël organisé par le Sou des Ecoles le 14 décembre 2019.
- Grand spectacle musical des enfants, mis en scène par Freddy Zuchet, le 16 avril

Par ailleurs,

- Le partenariat avec la bibliothèque municipale est en cours. (PNI, Cabaret lecture)
- L'art est abordé par la musique, et au travers d'œuvre plastiques. Des artistes qui représentent la musique dans leurs œuvres sont étudiés, reproduits.
- Un calendrier illustré à la manière d'œuvres d'artistes se prépare pour Noël (MS/GS)
- La poursuite des traces écrites régulières des découvertes culturelles dans le cahier d'art (de la PS au CM2)
- La chorale Maternelle tous les jeudis en fin de matinée.
- En période 4, intervention d'un musicien professionnel pour la préparation du spectacle.

Axe 3 : Réponse aux exigences d'une école inclusive ; élèves à besoins particuliers

Remerciements aux ATSEM impliquées dans leur travail et attentives au bien-être de chaque enfant.

Accueil

Nous accueillons cette année deux enfants à besoins particuliers, porteurs de handicap.

Une Auxiliaire de Vie Scolaire est présente en PS.

Une demande est en cours pour un élève de MS (Dossier Gevasco déposé).

Enseignement explicite – Formation spécifique

Nous utilisons des outils d'équipe pour favoriser l'enseignement explicite. Nous adaptons la tâche demandée pour les enfants concernés. Nous veillons à accompagner avec bienveillance chaque enfant.

Les enseignantes des classes se sont formées à l'accompagnement d'enfants porteurs de troubles autistiques.

Groupe de besoins pour les ateliers de compréhensions (cités ci-dessus au niveau de l'axe1)

Ce choix s'avère efficace, il favorise la participation orale de chaque enfant.

Les APC

A la demande des parents, nous donnons quelques précisions sur l'APC.

Qu'est-ce que l'APC ?

Lorsque l'école du samedi a été supprimée, le volume de 3h x 36 semaines, c'est-à-dire 108h a été réparti pour les enseignants, en temps de formations, de réunions et d'Aide Personnalisée. En 2013, l'AP est devenue Activités Pédagogiques Complémentaires, APC. Leur volume est de 36h/an annualisées. Ces APC organisées en groupes restreints d'élèves, sous la responsabilité des enseignants, peuvent prendre trois formes :

- une aide aux élèves rencontrant des difficultés dans les apprentissages
 - une aide au travail personnel
 - une activité prévue par le projet d'école le cas échéant en lien avec le projet éducatif territorial
- Elles peuvent s'adresser à tous les élèves.

Tous les enseignants sont concernés par ces 36h, proportionnellement à leur temps de service. Les directeurs d'école de 3 classes assurent 18h d'APC.

Ces activités sont gratuites, elles relèvent du temps de service des enseignants et sont organisées sous la responsabilité de l'État. L'enseignant doit recueillir l'accord des parents des élèves qui bénéficient des APC. Les parents ont le droit de refuser.

L'organisation générale de ces APC est arrêtée par l'IEN, sur proposition du conseil des maîtres. Les propositions retenues à ce titre sont inscrites dans le projet d'école.

La commune est informée de la répartition horaire des activités pédagogiques complémentaires et des effectifs pris en charge dans chaque école.

Les dispositions relatives à l'organisation des APC sont présentées chaque année au conseil d'école pour être intégrées dans le projet d'école.

Présentation au conseil d'école de l'organisation des APC

Organisation APC

Tous les jours	période 1 (Rentrée, vacances de la Toussaint)	13h05 - 13h35
Lundis et mardis	période 2 (vacances de la Toussaint, vacances de Noël) période 3 (vacances de Noël, vacances d'hiver) période 4 (vacances d'hiver, vacances de printemps)	13h15 - 13h45
Tous les jours	période 5 (vacances de printemps, vacances d'été)	13h15 - 13h45

Projet :

P1 : Langage oral, rappel du respect des règles (règles de la cour de récréation, des déplacements, lecture plaisir, langage « Et nous dans l'école? »), Hygiène (bien utiliser les sanitaires, lecture plaisir, « Et nous dans l'école ? »)

Langage écrit : tenue du crayon et positionnement pour bien écrire, précision et sens du tracé, les lettres du prénom, lecture plaisir.

P2 à P5 : Lecture, ateliers de compréhension d'albums, en groupes de niveau homogène, « Narramus », (Goigoux, Sèbe). Ces ateliers apprennent aux enfants à comprendre raconter des histoires.

A noter nos collègues de l'élémentaire utilise la suite de cette méthode adaptée à l'école « Lectino lectorinette », « Lector lectrix ».

L'inspectrice valide notre projet qu'elle trouve très pertinent, mais a demandé une modification des horaires pour que les enfants qui participent à l'APC bénéficient d'1 heure 30 de pause méridienne.

Changement d'horaires APC

La nouvelle organisation proposée prévue par le conseil des maîtres, qui entrera en vigueur dès la période 2 : modification des horaires 13h15-13h45 avec la mise en place d'un accueil adapté à 13h35 pour les élèves qui n'ont pas APC. Ces nouveaux horaires sont validés par l'IEN.

Au niveau de l'axe 4 : Vie scolaire (relation école-famille, communication, partenariat ...)

Communication école- famille

« Clés du comportement »

Elles permettent d'informer, de manière illustrée, en fin de semaine, les familles des MS-GS, sur l'attitude des enfants.

Rendez-vous Famille :

MS/GS : Un rendez-vous individuel, à mi- année, sera proposé à chaque famille afin de faire le point sur les progrès des enfants.

PS : Rendez-vous à la demande.

Relation école-famille

Les familles sont cordialement invitées aux manifestations suivantes :

Vente de gâteaux : Les enfants participent à des ateliers cuisine. Une vente de gâteaux sera organisée en fin de périodes 2, 3 et 5 au profit de la coopérative scolaire. Le bénéfice nous servira pour l'achat des accessoires de notre spectacle.

Prochaine vente le mardi 17 décembre. Les familles apprécient ces découvertes culinaires conviviales.

Téléthon : Les MS et GS présenteront quelques danses devant les familles lors des manifestations, le samedi 07/12/20 au matin.

Carnaval : Les élèves de maternelle participeront aux décorations du Carnaval du Sou des écoles du samedi 09/03/20

Grand Spectacle des enfants le 16 avril 2020 à 18h30, salle des fêtes, la représentation sera suivie d'un temps convivial.

Manifestations communes avec l'école élémentaire :

Arbre de Noël organisé par le Sou des Ecoles.

Les enfants de tous les cycles présenteront un petit spectacle le samedi 14 décembre.

Le Loto des écoles aura lieu le samedi 8 février 2020.

« Courseton » : (de la MS au CM2) le 10 avril 2020.

Partenariat :

Avec la bibliothèque

Les enfants des trois cycles participeront au **PNI** (PRIX Nord-Isère). Myriam de la bibliothèque municipale accompagnée de Nadège et Pierrette feront une présentation des livres du PNI aux classes de maternelle, CP, CE1, CE2 et CM1, sous forme de **cabaret lecture**.

Avec le Sou des écoles

Nombreuses manifestations citées

Autres : Vente de photo et de torchons personnalisés par les dessins des enfants.

6. Sécurité incendie et risques majeurs – Exercices d'évacuation et de confinement

Sécurité Incendie :

Le premier exercice : sécurité-incendie (signal : sirène) a eu lieu le 12 septembre 2019.

Les élèves habitués ont été évacués dans le calme.

Nous devons effectuer trois exercices incendie par an ; nous en ferons deux autres au cours de l'année.

PPMS : Plan Particulier de Mise en Sureté.

Qu'est-ce que le PPMS ? Rappel.

Une mission de sécurité obligatoire des écoles

1. Risques naturels et technologiques (FRONTONAS) : Feux de forêt, inondation, mouvement de terrain, séisme, transport de marchandises dangereuses, accident nucléaire. Mission déclenchée par le préfet
2. Risque attentat/ intrusion. Mission déclenchée par le directeur d'école.

Les écoles mettent en sureté les enfants :

- par un confinement dans les classes ou par une évacuation hors de l'école.

Les personnels ont des missions précises définies à l'avance, notamment : écouter les instructions données par la radio : France Bleu Isère 101.8.

L'école est fermée. Les parents ne peuvent pas venir chercher leur enfant à l'école, ils doivent se mettre à l'abri et écouter la radio jusqu'à la levée du PPMS par le préfet.

L'école se prépare efficacement, conformément aux consignes académiques, pour mettre en sécurité vos enfants, en cas de nécessité.

Préparation

Les enfants sont préparés à l'exercice

- Soit pour l'exercice de confinement, par un petit film conçu pour cela : « Arlette la tortue d'Alerte ».
- Soit pour l'évacuation : par la lecture d'un album de littérature jeunesse et un moment de langage ciblé. Les classes s'entraînent également quelques jours avant la date, par une répétition générale de l'exercice « cache-cache ».

Nous veillons à rassurer au mieux les enfants.

Les familles sont informées, pour être rassurées et répondre parfois aux questions des enfants. Ces informations ont été communiquées par l'intermédiaire du cahier de liaison.

Exercice

Nous avons effectué un exercice PPMS attentat/intrusion, le jeudi 17 octobre, dans le cadre d'une intrusion dans l'entrée de l'école élémentaire selon un protocole précis.

Comme l'année dernière, chaque classe a été sensibilisée par l'intermédiaire de lecture plaisir et s'est entraînée, quelques jours avant l'exercice PPMS, à évacuer vers un lieu précis en respectant le silence. Lors de l'exercice PPMS Attentat intrusion, les élèves ont évacué discrètement, l'exercice a été réussi.

A l'issue de cet exercice, un bilan PPMS a été réalisé selon le protocole demandé par l'éducation nationale.

Nous notons dans ces bilans les améliorations à envisager.

Un autre exercice PPMS de « mise à l'abri » (signal : corne de brume) sera organisé dans l'année.

Mise à jour du protocole

Les protocoles PPMS ont été à nouveau rédigés cette année afin d'améliorer la protection des élèves, répondre au nouveau document en vigueur et tenir compte de l'élargissement de la zone à risque de la centrale nucléaire du Bugey. A titre informatif, 15h de travail de rédaction.

Les nouveaux documents, Intrusion attentat et Risques naturels et technologiques sont désormais des outils communs pour le temps scolaire et hors temps scolaire. Le document a été envoyé en mairie pour compléter la partie périscolaire. Le travail est en cours.

Diffusion

Le protocole est communiqué aux autorités.

7. Travaux/équipements

Remerciement Mairie :

Nous remercions la municipalité pour les nouveaux équipements : une table et deux meubles tiroirs en classe 3, des chaises en classes 2 et 3, des étagères et patères en classe 1.

Les toilettes des sanitaires RDC et 1er étage ont été changées.

Le toit de la cabane en bois de la cour de récréation a été réparé ce jour.

Remerciement Parents :

Nous remercions l'entreprise VINCI qui renouvelle son matériel informatique et qui grâce à l'intermédiaire de la famille BASIGLIO, a doté l'école de 4 ordinateurs portables, puis probablement 5 autres en cours d'année. Le projet étant de placer 6 ordinateurs pour l'Atelier informatique des GS et 1 dans chacune des classes.

Nous remercions également la famille AICHOUNI qui s'est proposée pour la mise à jour, l'installation de Word en bonne et due forme et la révision des ordinateurs.

Un point sur les travaux

Un mail a été envoyé à Mme Arnaud le 4 octobre, détaillant les travaux d'entretien et différents objets à fixer.

Il est convenu oralement que les travaux démarrent durant les vacances.

Fréquence et créneaux d'intervention

La présence des agents techniques sur le temps de classe distraient les enfants qui n'arrivent pas se concentrer sur leur activité. Par ailleurs il est difficile de sécuriser la cour avec un camion.

Il serait souhaitable que le service technique puisse intervenir chaque semaine le mercredi par défaut pour un entretien régulier, comme cela se faisait jusqu'à l'année dernière et vraiment éviter, sauf urgence, les interventions sur le temps scolaire.

Investissement

La maternelle renouvelle sa demande d'équipement en VPI (vidéo projecteur interactif). Nous souhaiterions que cette demande devienne aussi une priorité pour la mairie.

La maternelle renouvelle la demande d'aménagement du coin cuisine, conformément au dossier déposé l'année dernière.

8. Questions et remarques des parents présentées à l'équipe enseignante et aux membres représentants de la municipalité (28 retours du questionnaire)

I. Périscolaire

Rappel de la Mairie : appeler le numéro du service périscolaire en cas de problème, car souvent il vaut mieux gérer rapidement les problèmes plutôt que de le signaler au conseil d'école.

Le casier judiciaire des nouveaux encadrants a-t-il été contrôlé ?

Réponse : ceci est obligatoire, donc les vérifications ont été faites.

a. Cantine

Points positifs

Plutôt satisfait

La variété des menus

Réponse : Bonne idée les tables de 6 élèves. Aide à ce que les élèves ne se lèvent pas pour débarrasser leurs affaires. Moins de bousculades.

Sortie scolaire : la comptable de la Mairie décoche le « mode cantine » en cas de sortie scolaire. Les parents n'ont pas à le faire.

Points négatifs

Commentaires sur les délais d'annulation trop courts, les parents délégués feront un rappel individuel aux parents

Réponse : Difficulté de faire plus court attendu les délais de commande des aliments.

Marges de progrès

Promouvoir l'alimentation locale et bio :

Réponse : un repas bio par mois, un repas végétarien et un produit bio par semaine.

La Viande vient de HIERES-SUR-AMBY.

Les fruits et légumes : Halle paysanne : forcément du local. Cependant un lavage spécial est obligatoire, donc les aliments ne peuvent directement venir du producteur et doivent transiter vers cette zone de nettoyage.

Reste des aliments : centrale d'achat. Les menus sont vérifiés par une diététicienne.

b. Garderie

Points positifs

Très bonnes encadrantes Marine et Edwige notamment

Le tarif 1,10€ heure correct.

Marges de progrès

Quelle est la procédure de vérification de l'identité des parents lors de la récupération des enfants à la garderie ?

Réponse : Rappeler que chaque personne venant chercher un enfant doit être inscrit sur la fiche permettant de récupérer cet enfant.

II. Parking

Il faut finaliser le marquage au sol en complétant la bande blanche du stop qui doit être sur la totalité de la rue.

Manque de place, où en est-on du projet des places en épi ?

Réponse : problème de sécurité évoquée par les spécialistes.

La bande blanche du stop sera tracée sous peu.

Reprendre les parents qui déposent les enfants en mode Drive

Réponse : des places sont disponibles pour se garer, nous demandons aux parents d'éviter ce mode de « dépôt » et de permettre la circulation : essayer de se mobiliser entre parents pour faire du covoiturage. Un parent évoque la difficulté de venir à pied, car sans trottoir, l'accès est trop dangereux.

III. Ecole

Points positifs

Beaux projets pour l'année

Questions

La commune de Frontonas faisant désormais partie de la zone du plan particulier d'intervention de la centrale nucléaire du Bugey, comment ce plan s'applique-t-il au niveau de l'école? Quelles consignes ont été reçues pour les enseignants et enfants? (Confinement? comprimés d'iode disponibles?)

Réponse :

Oui, comme expliqué précédemment, en cas d'accident nucléaire, le préfet déclenchera le PPMS. Les enfants seront mis à l'abri au sein de l'école.

Chaque enseignant a une mission précise selon le protocole du PPMS.
Oui les pastilles d'iode ont été reçues par l'école, 1 par enfant, deux par adulte

Extrait du protocole :

Regrouper tout le monde dans les locaux de mise à l'abri, prévus.
Fermer les portes et fenêtres et calfeutrer les entrées d'air
Couper ventilation et chauffage
Attendre les consignes des autorités, écouter la radio, France bleu 101.8.

...

En fonction du type d'accident, les autorités peuvent demander la prise d'iode ou décider d'une évacuation.
Les comprimés doivent être avalés ou dissous dans une boisson.

Peut-on être informés plus tôt des sorties et des besoins en accompagnements par écrit ?

Réponse : Cette année la sortie scolaire a eu lieu en début d'année, le 7 octobre, nous avons informés les familles dès que nous l'avons pu, environ 10 jours avant la sortie.

Nous notons cette demande.

Dates des prochains conseils d'école

Jeudi 19 mars 2019, 18 h00 (pot proposé par mairie) / **Questions des parents pour le 5 mars**

Jeudi 04 juin 2019, 18 h00 (pot proposé par les parents) / **Questions des parents pour le 21 mai**

Levée de séance : 20h15

Les enseignants ont été heureux d'inviter les parents, la mairie (excusée) et atsems
au verre de l'amitié qui a suivi le conseil d'école.